

## GRÉSIVAUDAN

## INFOS PRATIQUES

## FROGES

## → Soirée jeux au centre socioculturel

Les jeux s'invitent au centre socioculturel de Brignoud, stratégie, coopération, bluff, chance, imagination etc. Buvette et petite restauration sur place. Entrée gratuite. Vendredi 6 avril de 18 h à 22 h. Au Centre socioculturel de Brignoud, 12, rue Lamartine. Gratuit. Sicsoc : 04 76 71 59 60.

## PONTCHARRA

## → Pharmacie de garde

Secteur de Pontcharra. Jusqu'au vendredi 6 avril Pharmacie des Marches, immeuble Ferme Rosset, aux Marches (Tél. : 04 79 28 17 50). Hors horaires de garde, contacter le 0825 74 20 30 (payant) ou site internet Servigardes (gratuit).

## → Remise des prix des concours fleurissement et illuminations de Noël

Remise des prix mardi 3 avril à 18 h. À la mairie, dans la salle du conseil municipal. Mairie de Pontcharra : 04 76 97 11 65.

95, avenue de la Gare 38 530 Pontcharra.

## → Atelier numérique

Utiliser un navigateur internet, effectuer des recherches. Gratuit sur inscription. Mercredi 4 avril de 10 à 12 h. À la médiathèque Jean-Pellerin.

04 76 97 79 67

221, avenue de Savoie 38530 Pontcharra.

mediatheque-pontcharra@le-gresivaudan.fr

## SAINT-MAXIMIN

## → Découverte des plantes comestibles

Sortie proposée par l'AS Saint-Maximin. Animée par Mme Alaphillipe autour de la connaissance des plantes comestibles de notre environnement. Départ du centre à pied (800 m) pour voir ce que réserve la nature. Samedi 7 avril à 14 h. Rendez-vous devant la salle Marie-Louise. Réservation nécessaire. 12 €. 7 € adhérents et gratuit pour les enfants. Association sportive de Saint-Maximin :

04 76 97 32 78.

m-francoise.chenevier@bbox.fr

## LOCALE EXPRESS

## ALLEVARD

## "Super Mado" sur la scène de la Pléiade le 7 avril



→ Dans la vraie vie, elle s'appelle Noëlle Perna. Le public la connaît mieux sous le nom de Mado La Niçoise mais sur scène, elle devient "Super Mado" ! Elle viendra le samedi 7 avril à 20 h 30 apporter un peu de chaleur à la pléiade pendant 1 h 30 avec son accent du sud et des sketches souvent inspirés par les clients qui passent dans son bar. Le « Bar des Oiseaux » qui appartenait à ses parents est situé à Nice, dans la vieille ville et c'est là qu'est née Mado la Niçoise. Quant à Noëlle Perna, c'est en juillet 1954 dans le département français d'Algérie qu'elle est née de parents pieds noirs d'origine napolitaine et parmesane. De belles racines qui lui apportent une détermination et une joie de vivre qu'elle partage avec son public, spectacle après spectacle. >Billetterie : office du tourisme, 04 76 45 10 11.

## LE CHEYLAS

## Exposition à l'école élémentaire Chartreuse sur les écogestes

→ Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 travaillent avec l'Ageden avec les objectifs suivants : comprendre ce qu'est l'énergie, le dérèglement climatique, trouver des solutions à comment réduire ses consommations d'eau et d'énergie. L'Ageden a prêté jusqu'aux vacances une exposition sur les écogestes à mettre en place au quotidien. Les élèves des deux classes présenteront cette exposition le mercredi 4 avril à 15h30 dans la salle d'arts plastiques et le vendredi 6 avril à 15h30 dans la salle d'arts plastiques.

>Inscriptions uniquement par mail à l'une de ces 2 séances : ce.0382018m@ac-grenoble.fr

## Ultimes répétitions avant la première du nouveau spectacle de Voccela dimanche



→ L'ensemble vocal Voccela se produira dimanche 8 avril à la Pléiade à Allevard à 17 h, où, sous la direction de ses deux chefs de chœur Nathalie Henrich Bernardoni et Emmanuelle Ott, sera présenté son nouveau spectacle "Voccela enchante le cinéma" au profit de l'association Asso-En-Choeur. Avec sa trentaine de choristes, ses différentes chorégraphies et jeux de scène, le groupe souhaite partager sa joie de chanter et sa dynamique avec le public.

## PONTCHARRA

## Les œufs ont fait de nombreux heureux !

Bien avant 10 h 30, les enfants étaient déjà nombreux samedi à l'entrée du parc Saint-Exupéry pour venir chasser les œufs de Pâques. Deux zones parsemées d'œufs en plastiques de différentes couleurs avaient été délimitées.

Dans celle réservée aux enfants de 6 à 12 ans, l'objectif des enfants était de recueillir cinq œufs de même couleur et de les échan-

ger ensuite contre des lapins, poules... en chocolat cette fois. Pour les plus petits, trois œufs suffisaient pour obtenir des petits œufs pralinés. Le Graal était de trouver les œufs en or, mieux cachés mais qui offraient une gourmandise plus conséquente.

Au total, plus de 1600 petits œufs et plus de cent figurines en chocolat ont été distribués, pour la plus grande joie des enfants.



Le temps d'une matinée, le parc de Saint-Exupéry s'est transformé en une zone de chasse à l'œuf de Pâques. Et les jeunes explorateurs charpantonnais sont repartis les bras chargés de trésors chocolatés.



## GONCELIN

## Remise des récompenses et fin de saison au Ski-club

Comme un clin d'œil une couche de neige de près de 30 centimètres est venue recouvrir le bas du domaine des Sept Laux samedi, jour de la fin de saison du ski club de Goncelin.

À l'occasion de cette veillée, Bernard Désestret, le président, et l'ensemble des bénévoles ont présenté le bilan de l'année écoulée à des enfants ravis et des parents comblés. La glisse a été exceptionnelle, les progrès notables. Seule la météo a été capricieuse.

Cette assemblée a été l'occasion de distribuer des médailles aux sociétaires et des sourires aux sportifs. Bernard Désestret a salué la gentillesse des enfants, les très nombreux partenaires, la municipalité, et aussi les accompagnateurs, professeurs,

préparateurs de matériel, adultes référents, sans qui les sorties de mercredi ne seraient pas possibles.

La saison se termine, et on prépare déjà la suivante. Des dates sont avancées pour le forum des associations et les pré-inscriptions en septembre, la bourse aux skis du 11 novembre et la reprise de l'année écoulée de janvier 2019.

Les personnes qui veulent participer à l'accompagnement et à l'encadrement peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès du club qui propose en interne ses propres formations officielles. Le grand changement de la prochaine saison sera la reprise des sorties en matinée du mercredi pour encore plus de glisse, de plaisir, et de progrès.



L'ambiance était festive lors de la dernière assemblée du ski club.

## SAINT-MAXIMIN

## Le conseil municipal décide d'augmenter les impôts

Lors du conseil municipal, mercredi, les élus ont adopté le budget 2018, avec cette année une augmentation des taxes locales.

En préambule aux discussions et au vote, le maire adjoint Michel Poinson a dit avoir réfléchi, avec Odile Chabert, conseillère municipale, et Bruno Mathon, secrétaire général de mairie, pour trouver des financements permettant de faire des économies. À ce propos, il présentera un projet à la Communauté de communes du Grésivaudan.

Le compte administratif 2017 a été conclu en fonctionnement à 774 311 € de dépenses, 965 862 € de recettes, soit un excédent de 221 551 €. Pour l'investissement, il y a

eu 144 153 € de dépenses, 558 598 € de recettes, soit 414 444 € d'excédent.

Compte tenu des baisses successives des dotations depuis les trois dernières années, la commune de Saint-Maximin a décidé, à la majorité, d'augmenter les taxes d'habitation et foncières. La taxe d'habitation passe de 7,89 % à 9 %. La taxe sur le foncier bâti passe de 18,46 % à 20 %. La taxe sur le foncier non bâti passe de 54,73 % à 60 %.

La majorité municipale a expliqué que cette augmentation permettait « de maintenir l'équilibre budgétaire de la commune. Sa capacité d'autofinancement et d'emprunt pour des travaux et projets futurs ne devrait pas peser sur les ménages grâce

à la mise en place par l'État, de l'exonération de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers ».

Le budget primitif 2018 de la commune (adopté moins deux "contre"), expurgé des mécanismes comptables de fin d'année et d'un gonflement artificiel des résultats à cause du transfert de la compétence de l'Eau et l'Assainissement au Grésivaudan, s'élève à 641 000 € pour le fonctionnement (dont 60 % représentent les frais de personnel, et 15 % sont liés à l'entretien des voiries et bâtiments) et 373 000 € pour les investissements dont l'essentiel porte sur les voiries, l'école, et les bâtiments communaux (accès, sécurité).